

Déjections canines sur le balcon

Par Laulia, le 12/03/2023 à 08:23

Ma voisine du dessous fait faire son chien sur son balcon.

Depuis un an et demi je le signale à mon bailleur social...

Les balcons son fait en lattes de bois t comme elle ne nettoie pratiquement jamais, le bois et imprégné et les odeurs imsuportables dès qu'il fait un peu chaud.

J'ai pris des tas de photos. En ai-je le droit ?

Je les prends de chez moi.

Merci. Bonne journée

Par Karpov11, le 12/03/2023 à 09:49

Bonjour,

En attendant que d'autres bénévoles plus affutés que moi vous répondent, je me posais la question suivante: c'est le balcon du dessus que vous prenez en photo?

C'est photographier ou filmer une personne dans un lieu privé qui est règlementé.

Cordialement

Par Pierrepauljean, le 12/03/2023 à 14:20

BONJOUR (voir les CGU)

avez vous adressé à votre proprétaire un courrier en RAR pour l'inormer et lui demander d'intervenir ?